



Une finale de l'Open sans Paul-Henri Mathieu

TENNIS. Bellucci, vainqueur du Français, affronte Stakhovsky aujourd'hui. **PAGE 26**

Retrouvez

TENDANCES

magazine de **la république du centre**

à partir du **lundi 29 septembre** dans les principales boutiques du centre-ville d'Orléans.

High-Tech
Maison
Gastronomie
Bien-être
Mode
Automobile
Voyages

larep.fr

CentreFrance

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

DIMANCHE

N° 21344

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014 - 1,00 €



Dans les coulisses dorées du Sénat

■ **ÉLECTIONS.** La moitié des sénateurs remettent en jeu leur siège, aujourd'hui, en France. Le Loiret n'est pas concerné par le vote, contrairement à l'Eure-et-Loir, au Cher et à l'Indre.

■ **VISITE.** Les nouveaux élus s'installeront d'ici peu au Palais du Luxembourg, à Paris. Visite guidée dans l'hémicycle et dans les couloirs de ce haut lieu historique.

PHOTO CHRISTELLE BESSEYRE
PAGES 2 ET 3

■ **SOLIDARITÉ**

Le Relais orléanais fête ses trente ans

PAGE 7

■ **PITHIVERAIS**

Un musée éphémère sur l'école d'antan

PAGE 15

■ **LOIRET**

Des dons avec les Virades de l'espoir

PAGES 5, 14 ET 17



■ **ÉPIEDS-EN-BEAUCE**

La jambe d'un enfant happée par un engin

PAGE 4

RD 7712 1,00 EUR Monsieur Jean Pierre Sueur / Ayant droit sueur.jp@wanadoo.fr



Metropol
ISSN en cours
28/09/14

magdimanche



Votre supplément de 8 pages

avec **la république du centre dimanche**

VIAL

MENUISERIE | CUISINE | JARDIN

NOUVEAU MAGASIN

1625 route de Sandillon
45560 SAINT-DENIS-EN-VAL

693351

*Offre valable 1 seule fois sur présentation de ce document dans votre magasin Vial Orléans avant le 30/11/2014. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours et hors commandes en cours



L'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON À PRIX FABRICANT

-15€

de remise immédiate par tranche de 100€ d'achats

sur présentation de cette publicité

Le Palais du Luxembourg,

LE BILLET

Dimanche pas ordinaire

La trêve dominicale n'aura pas lieu dans 58 départements métropolitains ! Quelques 87.534 grands électeurs sont invités à rejoindre les urnes, aujourd'hui en France (mais pas dans le Loiret), afin d'élire 178 sénateurs. Ces grands électeurs étant majoritairement issus des conseils municipaux (qui ont marqué un virage à droite au printemps), l'on peut supposer que la gauche perdra sa majorité au Sénat. L'épisode viendra étoffer une déjà riche histoire, entrevue dans les travées, mais aussi les couloirs les plus secrets du Palais du Luxembourg...



SALLE DU LIVRE D'OR. Les enfants des limbes tiennent des boules rouges (symbole de la maison de Médicis) et des anges, des boules bleues, avec des fleurs de lys.

Plongée, à Paris, dans le surprenant univers de la Chambre Haute, dans lequel évoluent les sénateurs, renouvelés pour moitié ce dimanche.

Philippe Ramond
philippe.ramond@centrefrance.com

Vie mouvementée pour un lieu dont la sagesse se veut la première vertu. L'endroit ne fut-il pas demeure royale, prison révolutionnaire puis, bref siège du pouvoir exécutif, au lendemain de la Révolution ? L'élégante bâtisse parisienne de la rue de Vaugirard, dont Marie de Médicis posa la première pierre en 1615, abrite le Sénat depuis 1799.

La plus belle vue

Le Palais du Luxembourg est une « ruche bourdonnante », de l'aveu même de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, qui, ce jour-là, se transforme en guide. Par une porte dérobée et un escalier de service « interdit au public avec ses marches aussi étroites que dangereuses », l'Orléanais quitte le deuxième étage et son vaste bureau. « Sans doute le plus beau du Sénat »,

s'émerveille le président de la commission des lois, après y avoir ouvert une large fenêtre donnant sur les 23 hectares de verdure du Jardin du Luxembourg. Même le président du Sénat ne bénéficie pas de pareilles perspectives !

Petit détour par la salle Gambetta, où le buste de Victor Hugo, l'illustre barbu de la III^e République, cohabite avec une superbe tapisserie de Jean Lurçat. La salle, aux dimensions modestes, était initialement dédiée au groupe socialiste. « Mais maintenant, nous sommes trop nombreux », sourit Jean-Pierre Sueur, dont le pas résonne sur le damier de marbre qui conduit à l'annexe de la bibliothèque. Lieu magique. Interdit à la visite « parce que des livres y disparaissent ».

Sur toute la hauteur des murs, soit deux kilomètres de rayonnages en chêne, 57.000 ouvrages sommeillent. Douze peintures du peintre flamand Jacob Jordaens reproduisent les signes du zodiaque.

Au prix d'une centaine de pas, nous voilà au cœur du palais. Rouge de ve-lours : l'hémicycle. Des

médailles aux reflets d'or marquent les places qu'occupaient François Mitterrand, Georges Clémenceau, Victor Hugo...

Quand on dit que le vote a un poids...

Si le président Gérard Larcher (UMP) a songé à transporter les débats ailleurs, Jean-Pierre Sueur s'est dit réfractaire à l'idée : « Les lieux ont une âme. C'est une force de parler dans un hémicycle où les voix de Victor Hugo ou de Robert Badinter ont retenti, et, en même temps, cela rend humble. » Le sénateur montre la cloche sonnant l'ouverture des séances avant de rejoindre la tribune. S'y affaîrent des huissiers autour de trois balances qu'ils tarent.

Car, quand les sénateurs ne votent pas à main levée, ils le font par scrutin public. Chacun dispose de trois bulletins cartonnés nominatifs, d'un poids et de couleur différents : le blanc signifie « pour », le

rouge « abstention », et le bleu « contre ». D'un coup d'œil aux plateaux des balances et d'une simple division des milligrammes engrangés, on connaît le nombre de votes. Sans recourir à l'électronique ! En revanche, deux chronomètres décomptent le temps de parole. « J'ai horreur de ces engins. Si on déborde, ça clignote de tous les côtés », peste l'élus, réputé pour sa faconde.

L'enceinte du Sénat compte aussi son bureau de poste, un salon de coiffure, une cave à vins, le bureau de l'Agence France Presse, le restaurant confié au chef Christophe Blinnet, etc. Et aussi ce que Jean-Pierre Sueur appelle « les deux chefs-d'œuvre ».

Adossée à l'hémicycle, la bibliothèque, du XIX^e siècle, s'illustre par une coupole signée d'Eugène Delacroix. Mais surtout, « la

salle du livre d'or », rassemblant la décoration d'origine du XVII^e, commandée par Marie de Médicis. « D'une finesse, d'une délicatesse... Unique au monde ! » Les lambris dorés, les piliers peints d'arabesques raffinées... Autant dire « les ors de la République », que les sénateurs semblent ne même plus voir, « parce que le Sénat c'est, avant tout, un lieu de travail ». ■

La moitié des élus renouvelés



ÉLECTIONS ■ Le Sénat est renouvelable par moitié tous les trois ans : 119 sièges à la proportionnelle et 59 au scrutin majoritaire, sur 348, sont à élire aujourd'hui. Seuls les grands électeurs (tous les élus, et des citoyens désignés dans les villes de plus de 30.000 habitants) d'Eure-et-Loir (1.239 élus), de l'Indre (700) et du Cher (883) votent ce dimanche dans le Centre. Le Loiret a élu ses sénateurs en 2011.

Loiret → Grand Angle

un bel écrin pour le Sénat

REPÈRES

Pour quoi faire. Le Sénat (ou Chambre Haute) fait partie, avec l'Assemblée nationale, du Parlement. Les sénateurs examinent les projets de loi que le gouvernement leur soumet. Ils peuvent déposer des propositions de loi. Ils contrôlent aussi l'action du gouvernement. Contrairement à l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. En cas de vacance de la présidence de la République, le président du Sénat assure l'intérim.

Indemnités. Un sénateur perçoit une indemnité parlementaire de 5.514,68 € par mois, soumise à l'impôt sur le revenu. Une autre indemnité, pour frais de fonction, s'élève à 6.037,23 € par mois. Les sénateurs peuvent employer jusqu'à trois collaborateurs. Près de 1.300 fonctionnaires et contractuels les assistent. Quel que soit leur lieu de domicile, les sénateurs bénéficient de la prise en charge, entre Paris et leur circonscription, de leurs déplacements qui s'effectuent en utilisant les transports publics.



DANS LES COULISSES. En haut à gauche : la salle de conférences où discutent les sénateurs avant d'entrer dans l'hémicycle ; à droite : la coupole de la bibliothèque. En bas à gauche : Jean-Pierre Sueur dans l'annexe de la bibliothèque ; à droite : un huissier tare la balance qui permet de compter les votes. PHOTOS CHRISTELLE BESSEYRE

« Je tourne Bibliothèque Médicis »

Jean-Pierre Elkabbach, journaliste, anime l'émission « Bibliothèque Médicis », sur Public Sénat (*), au fond de l'annexe de la bibliothèque interdite au public, là où, autrefois, en 1884, fut ouvert le premier musée de Paris. Un écrin parfait... si ce ne sont les hauts et inconfortables tabourets sur lesquels s'asseyent les invités. Pour mieux les désarçonner ?

■ **Pourquoi tournez-vous votre émission au Sénat ?** J'ai créé la chaîne Public Sénat (*).

On y a d'ailleurs lancé toute une génération de journalistes talentueux, comme Léa Salomé (**) ou Sonia Mabrouk (***). Je ne suis plus président, mais on m'a demandé de continuer avec une thématique culture, société, romans. Je tourne deux émissions à la fois.

■ **Qui participe à votre émission ?** Des sénateurs, des écrivains, des philosophes... Aujourd'hui, il y a la nouvelle patronne de l'ENA (école nationale de l'administration) Nathalie Loiseau, l'académicien Jean-Marie Rouard, le journaliste politique Alain Duhamel...

■ **Cherchez-vous toujours à décrypter l'actualité ?** Nous cherchons à comprendre comment évolue la société dans le mon-

de. Nous essayons d'être précurseurs. Nous avons d'ailleurs réalisé, avant l'été, une émission sur l'État islamique et ses menaces.

■ **L'émission est-elle l'occasion pour vous de vous indigner ?** J'ai été surpris que le jury Goncourt, par je ne sais quelle manigance, ait écarté Emmanuel Carrère pour « Le Royaume ». C'est un des grands livres (sur le début de la chrétienté) qui fait réfléchir. Mon émission a pour but de

donner des chances aux gens. J'invite de jeunes écrivains pas connus. En politique, j'essaie de faire sortir de l'ombre

des hommes de l'UMP ou de gauche, mais aussi des intellectuels et des chefs d'entreprise car on ne peut pas se contenter de la politique.

■ **Qu'est-ce qui vous pousse encore à présenter des émissions ?** Ça me passionne. Ça complète les émissions existantes. C'est une manière de ne pas rester sur une caricature de moi-même ! Là, on a plus de temps, on va chercher l'invité au fond de lui. ■

Propos recueillis par Anne-Marie Coursimault

(*) Émission tous les vendredis soir à 22 heures. (**) « On n'est pas couché » sur France 2 et en interview à 7 h 50 sur France Inter. (***) Présentatrice du journal télévisé de 22 heures sur Public Sénat.

« C'est une manière de ne pas rester sur une caricature de moi-même ! »

JEAN-PIERRE ELKABBACH Journaliste.



La petite et la grande histoire

L'histoire du Sénat peut être racontée à travers d'illustres personnages.

Napoléon. Le Sénat (conservateur) a été créé par Napoléon Bonaparte en 1799. Un meuble spécialement sculpté abrite d'ailleurs de splendides livres sur l'Égypte qu'il avait fait réaliser lors de sa campagne militaire.

Napoléon III. En décorant, sous le Second Empire, le plafond de la salle du Trône avec des héros de France (dont Jeanne d'Arc) et des Carolingiens, il a voulu montrer qu'il était légitimiste. Mais il a aussi affiché sa modernité par des représentations de métiers (cheminot, photographe...).

Victor Hugo. D'abord légitimiste, il a été nommé en 1845 à la chambre des Pairs par Louis Philippe, puis, en 1876, sous la III^e République, est devenu sénateur de la Seine. Il a défendu l'école publique laïque et obligatoire, le droit des femmes, la monnaie unique européenne, l'abolition de la peine de mort, etc. On disait alors



ESCALIER D'HONNEUR. Remarquables rosaces au plafond.

du poète qu'il n'avait pas les pieds sur terre...

Eugène Delacroix. Sur sa célèbre coupole, Aspasia est représentée sous les traits de George Sand, et Dante (dont le livre a inspiré le peintre), sous ceux de Frédéric Chopin.

Malesherbes. On trouve dans l'hémicycle des sculptures de Saint-Louis, de Charlemagne, mais aussi de Malesherbes, grand législateur, qui détenait un château dans le Loiret. Il existe par ailleurs une galerie des bustes des Pairs de France et des sé-

nateurs. La tradition s'est perdue au profit des photos.

Salomon de Brosse. L'architecte a été choisi par Marie de Médicis pour construire le premier palais. Au Second empire, Alphonse de Gisors a épaissi un des bâtiments. Il inclut l'actuelle salle de conférences (ex-salle du Trône), qui a connu tous les régimes comme le montrent des lettres peintes sur ses murs. Un escalier à double révolution a aussi été supprimé, et l'actuel escalier d'honneur créé. ■